



COMPTE-RENDU CSA-FS DU 15/09/2026 & CSAL DU 17/09/2026

1. PV des CSAL-FS et CSAL (pour approbation)

PV du CSAL-FS du 25 juin 2026 :

Pour : Solidaires 3 CGT 2 FO 1 UNSA 1

*Si le terme « congé maladie de courte durée » semble incorrect, la direction nous rappelle qu'il s'agit du terme « officiel ». Or, il nous semble nécessaire de rappeler que si le terme est « officiel » il n'est pas anodin, pour être comptabilisés, il faut être **arrêté** et non pas signalé que nous sommes en congés pour maladie.*

PV du CSAL du 31 mars 2026.

Pour : Solidaires 3 CGT 2 FO 1 UNSA 1

PV du CSAL du 21 avril 2026.

Pour : Solidaires 3 CGT 2 FO 1 UNSA 1

2. Réforme du PCE (pour avis)

À ce jour, le PCE est composé de 7 agents (1A+, 4A et 2B) répartis sur 2 « services » : Périgueux et Bergerac.

Le projet de la direction local, effectifs au 01/01/2027, est de faire une cellule d'expertise regroupant 4 agents (2A/2B) rattachée au SIE de Périgueux et pilotée par un adjoint A+ du SIE de Périgueux ainsi qu'une cellule de programmation composée de 2 agents (2A) rattachée à la direction/division CF-AJ, pilotée par l'IDIV CN actuellement responsable du PCE. L'agent à distance actuellement à Sarlat pourra y demeurer s'il le souhaite même si son poste est transféré sur Périgueux.

La liaison entre les deux services reste nécessaire, bien que Solidaires rappelle que passer d'un service à deux services, va obligatoirement restreindre cette liaison.

2 réunions de présentations aux agents du PCE ont été effectuées les 11/06 et 30/09/25 ainsi que 2 GT les 21/01 et 03/02/26, un 3^e GT est prévu concernant les liaisons entre les 2 cellules mi-octobre 2026.

Solidaire rappelle que si un groupe de travail est prévu, le CSAL aurait dû être fait après ce groupe de travail (mi-octobre), opinion que la CGT partage.

À ces occasions de nombreuses craintes ont été révélées tel que la perte de sens du travail due à une spécialisation ainsi qu'une perte de technicité et une dilution de l'expertise au sein de la partie gestion du SIE.

Les agents devront émettre leurs vœux pour le mouvement des mutations du 01/09 en exerçant leur droit de priorité ou leur choix de départ de la direction mais pourront juridiquement suivre leur emploi tout en restant sur leur site actuel pour travailler à distance. (Si les agents ne se mettent pas d'accord entre eux au niveau des postes, c'est la règle de l'ancienneté qui prévaudra.)

Cependant, un agent qui ne parviendrait pas à obtenir une nouvelle affectation sur un emploi vacant sera ALD.

Didier Bianchini rappelle qu'il était réticent à la mise en place de cette réforme sur le PCE de la Dordogne puisque ce service départemental fonctionnait très bien. Il renvoie la responsabilité sur la DG ayant opté pour la fonte de tous les PCE.

La direction indique que le data mining aurait accéléré la réforme du PCE en fragilisant la cellule programmation. Solidaire précise qu'avec le data mining, 90 % des données donnent des fiches conduisant à un rejet car considérées comme sans enjeu.

Suite à la remarque de Solidaires sur expertise dans les SIE :

-Formation des agents du SIE : à venir.

-Choix de Périgueux et non de Bergerac : pour Didier Bianchini (DB) le SIE de périgueux sera voué à devenir départemental, donc les agents de la cellule expertise de périgueux travailleront également pour Bergerac.

-Recrutement d'un inspecteur divisionnaire pour la cellule expertise de Périgueux : DB précise que l'offre a été republiée et qu'elle reste disponible. DB présente le problème comme émanant des inspecteurs qui n'ont pas envie de postuler. Deshayes précise que jusqu'à présent les candidatures sur ce poste ont été « très externes » hors DGFIP, et leurs profils ne correspondent pas aux attentes de la direction.

DB précise n'être initialement pas intéressé par la refonte des 2 services du SIE (Périgueux et Bergerac), cependant, la réforme du PCE l'a poussé vers cette solution...

Vote en CSAL - FS : **Contre** : Solidaires 3 CGT 2 FO 1 UNSA 1

Vote en CSAL : **Contre** : Solidaires 3 FO 1 UNSA 1

Abstention : CGT (*)

3. Transformation des antennes porteuses d'emplois (pour avis).

La direction propose de transférer les antennes porteuses d'emplois vers le siège des services concernés (l'antenne du SPFE de Bergerac vers Périgueux, antenne du SIE de Sarlat vers Bergerac, antenne du SIE de Ribérac vers Périgueux, antenne du SDIF de Ribérac vers Périgueux). DB précise que cela fait suite à une demande de la DG, les agents pourront juridiquement suivre leur emploi tout en restant sur leur site actuel pour travailler à distance. Les agents devront faire part de leur choix en remplissant une fiche option leur précisant les différentes possibilités et devront confirmer leur choix dans le cadre du mouvement de mut local 2027. DB note qu'aucune suppression d'emploi n'est prévu, il s'agit juste de la réorganisation et des transferts.

La transformation des antennes porteuses d'emploi sera soumise au vote le 17/09/2026 en CSAL.

Les agents soulignent que le barème de la prime de restructuration de service n'a pas été revalorisée depuis le premier NRP.

Cette nouvelle réforme n'engagera en revanche pas le ou la nouveau-elle directeur.trice...

Vote en CSAL - FS : Contre : Solidaires 3 CGT 2 FO 1 UNSA 1

Vote en CSAL : Contre : Solidaires 3 FO 1 UNSA 1

Abstention : CGT*

4. Propositions d'actions (pour avis) et suivi budgétaire (pour information).

Le marché public nous contraint à passer commande auprès l'UGAP, les tarifs proposés à l'administration peuvent être multipliés par 2 ou 3 en fonction des produits.

Le budget restant était de 4 800 €, après achat de divers produits d'installation des nouveaux agents ayant des besoins spécifiques (tables surélevées, sièges spécifiques, ...), le budget au 1^{er} septembre était de 1 737 €. Mais suite à la modification du devis des masques FFP2 passant de 10 000 pièces à 5 000 pièces, le budget restant, au final, est de 3 000 €.

Pour : Solidaires 3 CGT 2 FO 1 UNSA 1

5. Questions diverses.

Il y a 9 fiches de signalement en plus depuis la dernière instance, dont 2 qui sont en attente du référent juridique (art 40 déjà fait). Toutes les fiches font suite à des altercations avec les usagers.

Le piratage a tendu les relations usagers agents mais n'a pas augmenté les incivilités, les usagers étant surtout inquiets.

Le directeur aborde la bascule du recouvrement du SIP sur les PRS, nous précisant que les directeurs ont la main sur cette décision. Au niveau local, la direction s'était inscrit sur cette option mais se sont désinscrit. La DG a relancé la direction sur cette question mais DB s'est décliné, pour des raisons de timing : sa retraite proche.

Il revient également sur la fermeture du SIP de Nontron : « annulée au 1^{er} janvier 2027 » pour correspondre au calendrier des élections sénatoriales !

Lorsque la CGT a abordé la très probable reconduite de ce projet dans 1 an, DB « passe la patate chaude » à son successeur, la responsabilité de la fermeture du SIP lui reviendra donc...

(*) Lors du CSAL du jeudi 17/09/2026, au vu des non-réponses et du mépris syndical du directeur, nous avons quitté la séance à 11h05. Les votes concernant le PCE et les antennes porteuses d'emploi ayant été fait après notre départ. La CGT est considérée comme s'étant « abstenue ».

Il va de soi que nous aurions voté contre...

Tes élu·e·s et expert·e·s au CSAL-FS et CSAL de Dordogne

Isabelle FARNIER

Fred LAVILLARD

Céline DECHENOIX

James GALVAGNON

Philippe GORY